



# VÉHICULE AUTONOME

— COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT —

MOVIN'ON

*Enquête exclusive :  
expérimentations de navettes  
autonomes en zone rurale*

**Quelle acceptabilité  
des habitants ?**

**DOSSIER DE PRESSE**  
Paris, le 16 mars 2023

© Alpcat Médias - beti

**beti**  
MOBILITÉ AUTONOME

**BNP PARIBAS  
CARDIF**

**FORVIA**  
Inspiring mobility

**KANTAR**

**MACIF**

**MAIF**

**MICHELIN**

**Microsoft**

**NAVYO**

**orange**

**SNCF**

**VINCI**

*Enquête exclusive :  
expérimentations de navettes autonomes en zone rurale*

## Quelle acceptabilité des habitants ?

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser la mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la Macif a lancé en 2019, au sein de Movin'On, une Communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome. Aujourd'hui composée de 12 entreprises (beti, BNP Paribas Cardif, Forvia, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Navya, Orange, SNCF et Vinci), l'objectif de ce groupe de travail, qui fonctionne en innovation ouverte, est de déployer des solutions de véhicule autonome qui favorisent l'émergence d'une mobilité inclusive et durable.

La Communauté d'intérêt lancée par la Macif fait partie des travaux menés au sein de Movin'On, qui réunit au niveau mondial les entreprises, les villes, les pays et les citoyens pour faire avancer la mobilité durable.

La Communauté est passée d'une réflexion centrée en 2020 sur l'objet « véhicule autonome » à une réflexion portant en 2021 sur les territoires peu denses. En 2022, les

travaux de la Communauté ont cherché à comprendre les différentes facettes d'un service de mobilité autonome. Pour favoriser l'acceptabilité à l'égard d'un service de mobilité autonome partagée, les différents baromètres réalisés par la Macif et Védécom montrent l'intérêt d'expérimenter des navettes autonomes. Dans ce sens, la Communauté s'est interrogée sur la mesure dans laquelle l'expérimentation de navette autonome favorise l'adhésion des habitants pour cette nouvelle solution de mobilité. Par ailleurs, comment influence-t-elle les représentations de la mobilité autonome partagée ?

En 2022, la Communauté d'intérêt sur le Véhicule Autonome a mené une enquête dans deux territoires ruraux où ont été déployées des expérimentations de mobilité autonome, Crest-Val de Drôme dans la Drôme et Cœur de Brenne dans l'Indre. 346 habitants ont répondu à cette enquête. Ses résultats permettent de mieux cerner les enjeux de mobilité des habitants, ainsi que les facteurs d'acceptabilité de ce service de transport que près de 60 % des répondants se disent prêts à utiliser.



# Les habitants de la Drôme et de l'Indre partagent leur vision de la mobilité



Cette enquête a été menée dans deux départements français : 49 % des répondants vivent dans l'Indre et 51 % dans la Drôme. Sur les 346 habitants interrogés, 26 % vivent à moins de dix kilomètres de l'expérimentation, 34 % entre dix et trente kilomètres et 40 % à plus de trente kilomètres. Dans la Drôme, 45 % des habitants interrogés vivent dans le monde rural, contre 77 % dans l'Indre.

## Une forte dépendance à la voiture

Les habitants interrogés expriment une forte dépendance à la voiture. 68 % d'entre eux n'utilisent que ce moyen de transport pour leurs déplacements entre un et dix kilomètres. Seulement 32 % ont recours à des alternatives, notamment du transport partagé (transport en commun, covoiturage ou autostop). En revanche, les niveaux de dépendance varient dans les deux territoires. Dans l'Indre, 77 % des personnes interrogées affirment ne se déplacer qu'en voiture pour des trajets entre un et dix kilomètres, contre seulement 57 % dans la Drôme.

## Une ouverture au changement des pratiques de mobilité

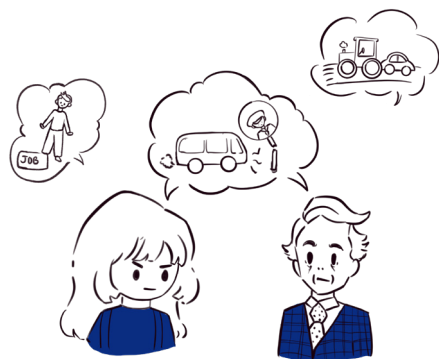
L'ensemble des habitants interrogés exprime une forte ouverture au changement dans leurs pratiques de mobilité : 74 % d'entre eux se déclarent prêts à changer leur manière de se déplacer d'ici un an. Ils mettent en avant le souhait d'adopter un moyen de transport plus écologique pour 41 % d'entre eux. En revanche, cette ouverture ne traduit pas une remise en cause de l'utilisation de la voiture qui reste perçue comme un moyen de transport incontournable en zone rurale.

## Une perception positive de la mobilité autonome

Les habitants interrogés expriment une forte intention d'usage personnel de la navette autonome malgré une faible connaissance a priori de cette nouvelle solution de mobilité, seuls 12 % des répondants ayant déjà interagi avec une navette autonome. Que ce soit dans l'Indre ou dans la Drôme, près de 60 % des habitants sont prêts à utiliser régulièrement une navette autonome sur des trajets entre un et cinq kilomètres. En revanche, l'intérêt reste faible pour les trajets de moins d'un kilomètre, pour lesquels seuls 32 % des répondants envisagent de l'utiliser régulièrement. Pour ce type de trajet, la marche reste perçue comme un moyen de déplacement plus efficace.

## Trois profils d'opinion vis-à-vis de la mobilité autonome

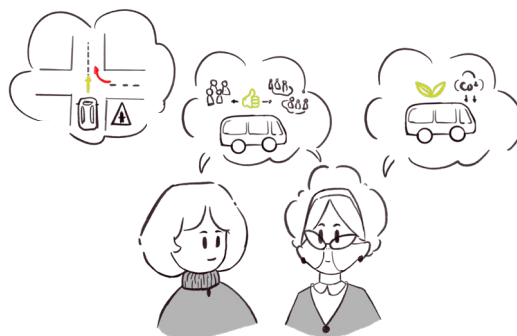
Dans un exercice de projection, les habitants ont été invités à réfléchir au déploiement d'un service de navettes autonomes sur leur territoire d'ici à cinq ans. Trois profils d'opinion se distinguent :



### Les réfractaires

(14 % des habitants interrogés)

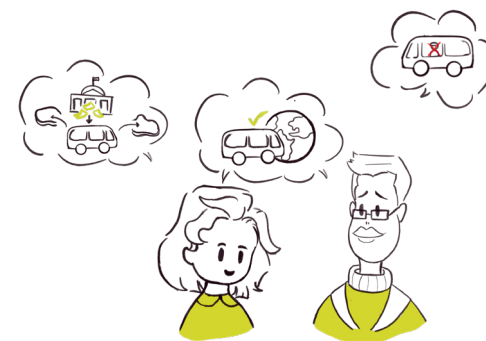
Les habitants réfractaires s'opposent au déploiement d'un service de navettes autonomes près de chez eux. 52 % d'entre eux considèrent qu'il dégraderait leur territoire, 20 % pensent qu'il ne servirait à rien et 18 % ne savent pas quel serait son impact concret. Pour eux, la navette autonome ne constitue pas une solution de mobilité attendue, au contraire de solutions de transport en commun classique. Ils la perçoivent comme dangereuse et ils n'ont aucune confiance dans la capacité de la technologie à assurer un service sécurisé. Ils craignent également que cela pénalise l'emploi sur le territoire et que ce service génère de la pollution. Ils n'ont pas l'intention d'utiliser ce type de service.



### Les dubitatifs

(32 % des habitants interrogés)

Les habitants dubitatifs ne savent pas comment se positionner par rapport à un éventuel service de navettes autonomes près de chez eux. Près de la moitié d'entre eux déclarent ne pas être suffisamment informés pour avoir un avis et 45 % ignorent l'impact qu'aurait un tel service sur leur territoire. Ils s'interrogent sur l'utilité de ce service et sur son impact sociétal, notamment en matière d'emploi. En revanche, ils s'accordent sur le fait que ce type de service permettrait de réduire la pollution. Ils doutent également des capacités de la technologie à assurer un service sécurisé. Ainsi, ils pensent que la navette autonome devrait être cantonnée dans une voie dédiée. En revanche, ils considèrent que ce type de service serait utile aussi bien pour le grand public que pour des publics spécifiques, par exemple les personnes à mobilité réduite. Ils ont l'intention d'utiliser ce service ponctuellement.



### Les intéressés

(54 % des habitants interrogés)

Les habitants intéressés sont favorables au déploiement d'un service de navettes autonomes sur leur territoire. Ils sont majoritaires et 89 % d'entre eux pensent que ce serait une bonne chose pour leur territoire. Ils considèrent que ce service serait utile et aurait un impact sociétal positif. Selon eux, il permettrait de réduire la pollution, il ne serait pas nocif pour l'emploi local et il devrait donc être financé par les pouvoirs publics. Les habitants intéressés sont confiants dans les capacités du véhicule à rouler en toute sécurité. Ils ne pensent pas que ce service serait dangereux pour les autres usagers de la route. Au contraire, ils pensent que le service serait utile à tous et ils déclarent avoir l'intention de l'utiliser très régulièrement.

## Quelques verbatims des habitants de la Drôme et de l'Indre

*« Je prends ma voiture pour des problèmes de dos, sinon je me déplacerais à pied ou en vélo. S'il y a une navette proche de chez moi, avec des parcours bien expliqués, des horaires adaptés, je la prendrais. »*

Habitant de la Drôme

*« Ce serait bien qu'il y ait un chauffeur pour le rapport humain, important pour les personnes âgées et les handicapés. »*

Habitant de la Drôme

*« La conduite autonome est le futur de la mobilité. »*

Habitant de la Drôme

*« Le succès dépendra surtout de la rotation de ces véhicules autonomes. La grille horaire des liaisons doit être adaptée aux futurs utilisateurs. Par exemple, les bus gratuits de Châteauroux n'ont pas toujours des horaires de passage adaptés à tous. »*

Habitant de l'Indre

*« Qu'est-ce que ça apporte vraiment, en termes de service, par rapport à un bus classique ? Ecologie, budget, etc. »*

Habitant de l'Indre

*« Perception positive, futuriste. »*

Habitant de l'Indre

# Facteurs d'acceptabilité d'un service de navettes autonomes sur son territoire



L'enquête a permis d'identifier les éléments qui forgent ces différentes opinions. Deux grands facteurs d'acceptabilité émergent : montrer la navette autonome au cours de l'expérimentation et favoriser la pédagogie sur les changements de pratiques de mobilité.

## Impact de l'expérimentation

L'enquête révèle qu'une expérimentation de navettes autonomes favorise l'acceptabilité des habitants de deux façons :

- > elle les initie à la mobilité autonome et les aide à se forger une opinion sur le sujet.
- > elle montre aux habitants ce qu'est une navette autonome en activité. Elle les rassure quant à la sécurité du service et quant à son impact sur l'emploi local. Elle les conduit également à identifier plus aisément les avantages écologiques d'une telle solution, associée dans leur esprit aux transports collectifs.

## Une ouverture au changement des pratiques de mobilité

L'enquête révèle également que, plus que le rapport à la technologie, c'est l'ouverture des répondants au changement de leurs pratiques de mobilité qui influe le plus sur leur intention d'utilisation d'un service de mobilité autonome. Plus que la technologie de conduite autonome, c'est le souhait des habitants d'utiliser des solutions de transport plus écologique qui pourrait les amener à utiliser régulièrement un système de transport autonome. Ce facteur constitue le principal levier pour inciter les habitants à utiliser un service de navettes autonomes.

Ce résultat prolonge ceux produits dans le cadre du troisième baromètre d'acceptabilité du véhicule autonome Macif/Védécom<sup>1</sup>. Alors que 43,7 % des Français déclaraient que la hausse du prix de l'énergie aurait un impact sur leurs déplacements, le recours aux transports en commun semblerait être l'option privilégiée. Ils offrent en effet un compromis coût / efficacité / respect de l'environnement particulièrement intéressant. Et la navette autonome tire son épingle du jeu, confortant ainsi la position d'Anne-Marie Idrac, Haute responsable pour la stratégie de développement du véhicule autonome, qui prédisait dès 2018 que « le véhicule autonome trouvera sa place dans la société s'il est géré de façon collective ».

<sup>1</sup> Macif & Védécom, " D'après les Français, la navette automatisée pourrait incarner le futur de la mobilité ", 3<sup>e</sup> édition du baromètre d'acceptabilité du Véhicule Autonome par les Français Macif & Védécom.



© Alpcat Médias - betti



© Alpcat Médias - betti



© Alpcat Médias - betti



© fanny vandecastelaere

## Quelles suites pour les travaux de la Communauté en 2023 ?



La Communauté d'intérêt a clôturé en 2022 un premier programme de travail trisannuel grâce auquel elle s'est positionnée comme un acteur clé de la réflexion sur le développement de la mobilité autonome en territoire rural et périurbain. La réussite de la Communauté incite à considérer le lancement d'un nouveau programme de travail sur trois ans pour contribuer à la mise en place de services commerciaux sur l'ensemble du territoire. L'ouverture de ce nouveau cycle de travail doit permettre à la Communauté d'intérêt de passer d'une réflexion théorique sur la possibilité et l'opportunité de développer la mobilité autonome en zone rurale et périurbaine à une expérience pratique, ancrée dans la réalité quotidienne des territoires et de leurs habitants.

La Communauté entend aujourd'hui démontrer l'apport concret d'un service partagé et collectif de mobilité autonome dans ces territoires. Dans cette perspective, la Communauté va contribuer en 2023 et 2024 au projet « Réseau Inclusif de Mobilité Automatisée » (RIMA) qui sera mené sur le territoire de la ville de Crest et de la Communauté de Communes du Val de Drôme par beti, Macif, Navya et SVMS (filiale de Vinci Construction en France).

Le projet RIMA est lauréat de l'appel à projet « Mobilités Routières Automatisées », dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Programme d'Investissements d'Avenir (PIA4) - France 2030.





“

***Le pari initial consistant à créer une communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome en zone rurale ou périurbaine a été un succès. La Communauté a été en mesure de produire des résultats innovants, notamment concernant l'implication des élus locaux. Elle est aujourd'hui un acteur qui pèse au sein de l'écosystème français. Elle a contribué aux débats sur la mobilité autonome en France et elle a été en mesure de faire progresser la connaissance. Nous devons maintenant approfondir encore nos réflexions et actions sur les cas d'usages concrets pour les navettes autonomes. Cela nous permettra de trouver des solutions pour répondre aux besoins des habitants, même là où la solution peut sembler improbable.***

Yann Arnaud,

*Président du Conseil d'Orientation de la Communauté d'Intérêt sur le Véhicule Autonome & Directeur Réponses Besoins Sociétaux et Innovation de la Macif*

”

## Méthodologie de l'enquête

**Cible :** cette enquête a visé l'ensemble des habitants de plus de 15 ans des départements de la Drôme (419 730 habitants) et de l'Indre (187 630 habitants).

**Échantillon :** un échantillon de 346 habitants a été constitué et divisé en deux sous-échantillons, le premier étant de 168 habitants dans l'Indre et le second de 178 dans la Drôme. La stratégie de passation s'est déroulée de septembre à octobre 2022 en deux temps. D'une part, les habitants des deux départements ont été relancés trois fois par mailing. D'autre part,

la passation physique du questionnaire auprès des habitants des deux départements a permis d'assurer la représentativité des deux sous-échantillons par la méthode des quotas appliquée aux caractéristiques personnelles des habitants (âge, genre) et leur type de territoire de résidence.

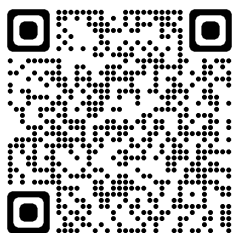
**Questionnaire :** le questionnaire est composé de cinq parties : « 1. Vous et la mobilité », « 2. Vous et le véhicule autonome », « 3. Vous et l'expérimentation », « 4. La navette autonome sur votre territoire » et « 5. Vous connaître ».

## Ressources disponibles



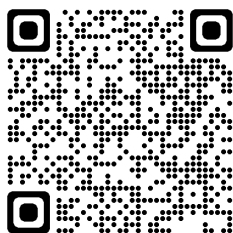
Découvrez le rapport 2022-2023  
des travaux de la Communauté !

Téléchargez-le ici :  
<https://bit.ly/41Sx1CC>



Découvrez le livret de synthèse  
des travaux de la Communauté !

Téléchargez-le ici :  
<https://bit.ly/3JeW1fW>



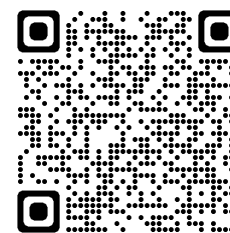
Découvrez les photos de la navette  
autonome Navya, opérée par beti !

Téléchargez-les ici :  
<https://bit.ly/3IWDX91>



Inscrivez-vous à l'émission Movin'On  
Inside, *Inside Rural Mobility* !

Jeudi 16 mars, 14h - 15h  
<https://bit.ly/3JqHCx3>



## À propos de la Communauté d'intérêt

Convaincue que le véhicule autonome « partagé » pourrait être une solution pour favoriser une mobilité inclusive, notamment dans les territoires ruraux et périurbains, la Macif a créé en 2019, au sein de l'écosystème Movin'On, une Communauté d'intérêt dédiée au véhicule autonome.

Elle regroupe aujourd'hui douze entreprises majeures qui collectivement se mobilisent afin que le véhicule autonome soit mis au service d'une mobilité plus inclusive et durable : beti, BNP Paribas Cardif, Forvia, Kantar, Macif, Maif, Michelin, Microsoft, Navya, Orange, SNCF et Vinci.

Les travaux s'appuient en outre sur l'expertise d'un Conseil d'orientation, composé de chercheur - Sylvain Lenfle, CNAM -, d'experts du sujet - Yann Arnaud, Macif ; Alexis Offergeld, Movin'On LAB ; Patrick Pékata, Méta Strategy Consulting - et d'acteurs politiques - Damien Adam, député Renaissance de Seine-Maritime ; Frédéric Cuillier, maire de Saint-Ay (Loiret) et président de la commission « Transports, mobilités, voirie » de l'AMF.



## À propos de Movin'On

Movin'On est le premier écosystème mondial de co-innovation qui fédère les grands acteurs de la mobilité durable, publics et privés, collectifs et individuels. Indépendant et sans but lucratif, il met en place des solutions concrètes et des innovations grâce notamment au Movin'On Lab, un think-and-do tank et à ses Communautés d'intérêt.

Chaque année, la Communauté Movin'On organise des événements, physiques ou numériques, pour faire avancer concrètement ses projets en rassemblant grandes entreprises, start-ups, organisations internationales, autorités publiques et acteurs académiques.

**MOVIN'ON**



# VÉHICULE AUTONOME

— COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT —

MOVIN'ON

PILOTÉE PAR



KANTAR



NAVYA



POWERED BY  
conseil & recherche

## Contacts

Contacts presse Communauté d'Intérêt Véhicule Autonome :  
Joanne Benhaim - jbenhaim@macif.fr - 06 62 65 11 66  
Élise Bourgy - elise.bourgy@conseil-et-recherche.com - 07 85 01 85 49